

Le 18 septembre 2005.

Bape,
A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, GIR 6A6

**Mémoire contre le projet du MTQ en territoire agricole
échangeur Jean-Leman.**

Comme vous le savez sans doute, l'hôpital Anna-Laberge ainsi que l'autoroute 30 entre Châteauguay et Sainte-Catherine ont été implantés à ces endroits parce que l'autoroute 30 devait passer par la route 132 pour se connecter à Candiac. Tous les gouvernements qui se sont succédés étaient d'accord avec ces décisions. L'objectif était fort simple, on parlait ici d'un facteur humain, c'est-à-dire, offrir à la population de la région, un accès rapide et sécuritaire à l'hôpital Anna-Laberge.

Comme vous le savez, la population vieillit, moi aussi et je demeure préoccupé par l'absence d'une mesure compensatoire pour assurer la sécurité de nos aînés et de la population dans son ensemble.

Le projet du MTQ aura pour effet de nous maintenir dans une congestion qui ne fera qu'empirer au cours des prochaines années nous privant ainsi d'un accès rapide et sécuritaire et ce au détriment de la santé des citoyens.

Je suis donc contre ce projet et je vous demande de transmettre au ministre du Développement durable, ce que la population lui dit depuis l'arrivée au pouvoir de son gouvernement. La 30 doit passer par la 132, c'est la solution ayant le moins d'impacts pour la société.

Merci monsieur le président, espérant que vous saurez éviter la congestion de la 132.



St-Constant, Québec